

Dans l'espace rural breton, 8 habitants sur 10 résident dans une commune sous influence d'un pôle urbain

Insee Flash Bretagne • n° 85 • Mai 2022

L'espace rural d'Ille-et-Vilaine est composé très majoritairement de communes sous influence d'un pôle urbain. Ces communes se caractérisent par un fort dynamisme démographique, notamment dans et autour de la métropole rennaise. Le profil de la population de cette catégorie d'espace rural, qui représente 37 % de la population du département, est globalement assez proche de celui de la population bretonne dans son ensemble.

L'espace rural autonome, c'est-à-dire hors de l'influence d'un pôle, héberge 8 % des Bretoniens. La population de ces territoires est globalement plus âgée et le niveau de vie y est moins élevé.

L'espace rural est composé des communes à plus faible densité de population selon la nouvelle grille de densité ► encadré. En Ille-et-Vilaine, 87 % des communes sont ainsi classées comme rurales et elles regroupent 45 % de la population ► figure 1.

Parmi les communes rurales du département, celles sous influence d'un pôle urbain sont les plus nombreuses : 66 % des communes bretonnes sont classées comme telles et elles hébergent 37 % de la population ► figure 2.

Une forte croissance de la population dans l'espace rural sous influence d'un pôle

Avec la métropole rennaise notamment, le territoire de l'Ille-et-Vilaine est davantage urbanisé que celui des autres départements bretons. Autour de cet espace urbain, l'espace rural sous influence d'un pôle est un territoire dynamique sur le plan démographique. La croissance soutenue de sa population est

ainsi pour une part le reflet de la périurbanisation autour des pôles. Entre 2008 et 2018, la population a cru en moyenne de 1,3 % par an, soit un taux supérieur à celui de l'espace urbain et de l'espace rural autonome (c'est-à-dire hors influence d'un pôle).

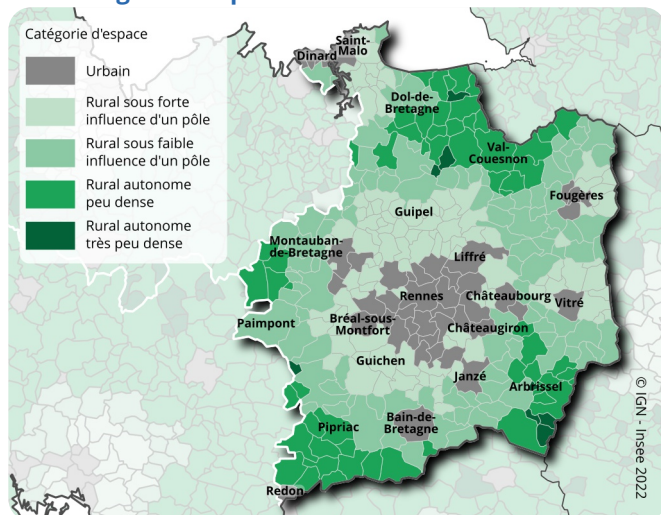
La croissance de la population dans cette catégorie d'espace rural résulte à parts égales du solde naturel et du solde migratoire ► figure 3. Toutefois, comme pour l'ensemble de cet espace dans la région, la croissance a ralenti sur la deuxième partie de la période. En effet, après une hausse de 1,6 % entre 2008 et 2013, celle-ci est de 1,0 % entre 2013 et 2018.

L'espace rural sous influence d'un pôle : un territoire prisé par les familles

L'espace rural proche des pôles urbains se caractérise par une présence plus importante des familles. Ainsi, ces dernières représentent 35 % des ménages contre 26 % pour l'ensemble du département. À l'inverse, les personnes seules sont moins nombreuses dans cet espace (28 % des ménages) que dans l'ensemble du département (40 %).

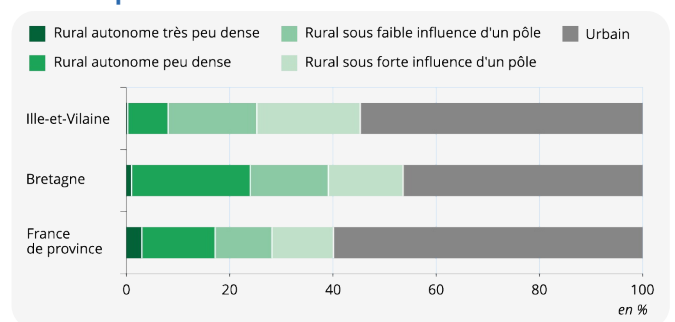
Du fait d'une plus grande présence des familles dans cet espace, la part des jeunes y est aussi plus élevée. En effet, 22 % des habitants y ont moins de 15 ans : c'est 3 points de plus que pour l'ensemble du département.

► 1. Répartition des communes bretonnes par catégorie d'espace



Source : Insee.

► 2. Répartition de la population selon le type d'espace



Source : Insee, recensement de la population 2018.

Plus d'actifs en emploi et de propriétaires dans l'espace rural sous influence d'un pôle

En 2017, près de trois quarts (73 %) de la population active de l'espace rural sous influence d'un pôle occupe un emploi, soit une proportion légèrement plus élevée que dans l'ensemble du département (67 %).

Les actifs en emploi qui habitent dans cette catégorie d'espace rural sont principalement des employés (27 %) ou exercent des professions intermédiaires (26 %), dans des proportions similaires à l'ensemble du département. Les ouvriers sont davantage présents dans ces territoires (25 %) que dans le département dans son ensemble (21 %), contrairement aux cadres (13 %), beaucoup plus concentrés dans l'espace urbain (25 %).

Parmi les habitants de l'espace rural sous influence d'un pôle, 90 % vivent en maison et 75 % sont propriétaires de leur logement, alors que ces proportions ne dépassent pas 60 % dans le département.

Dans cet espace sous influence d'un pôle, le **niveau de vie** annuel médian s'élève à 22 070 euros, proche de celui des habitants du département dans son ensemble (22 235 euros). Toutefois, les disparités de revenus sont moins importantes : le niveau de vie plancher des 10 % les plus riches est 2,5 fois plus élevé que le niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres, contre un facteur de 2,9 dans l'ensemble du département. Le **taux de pauvreté** (7,6 %) est également inférieur à celui de la population totale du département (10,5 %).

Des territoires un peu plus éloignés des services et des déplacements plus longs pour se rendre au travail

Dans l'espace rural toutes catégories confondues, les temps d'accès aux services et équipements sont globalement plus élevés qu'en ville. Par exemple, dans l'espace rural sous influence d'un pôle, un habitant sur cinq met plus de 7 minutes en moyenne pour se rendre chez un médecin, contre un sur dix dans l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine.

Pour se rendre au travail, un actif occupé sur deux résidant dans l'espace rural sous influence d'un pôle parcourt plus de 15,6 kilomètres, la distance médiane étant pour comparaison de 6,7 kilomètres dans l'espace urbain. Ces distances plus importantes entre les lieux de résidence et de travail et l'offre plus réduite de transports en commun conduisent les habitants à davantage utiliser un véhicule personnel que dans l'espace urbain. Ainsi, 54 % des ménages de l'espace rural sous influence d'un pôle possèdent deux voitures, contre 30 % des ménages résidant dans l'espace urbain breillien.

► Une redéfinition de l'espace rural

Des travaux ont récemment présenté la nouvelle définition de l'espace rural [D'Alessandro, Levy, Regnier, 2021]. Les territoires ruraux désignent ainsi l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses au sens de la **grille communale de densité**. Un critère de type fonctionnel est également pris en compte : le degré d'influence d'un pôle d'emploi, selon le zonage en **aires d'attraction des villes**.

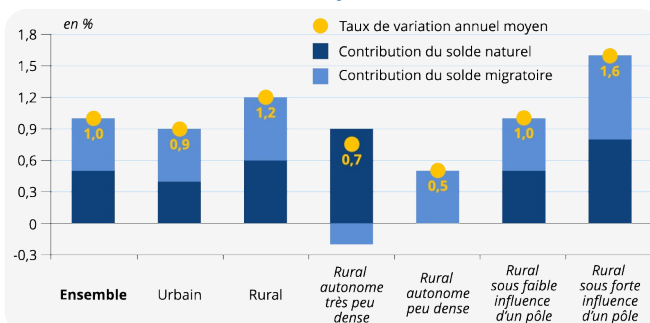
L'**espace rural** est ainsi divisé en deux grandes catégories de communes :

- Les **communes rurales hors influence d'un pôle** (le rural « autonome ») sont les communes rurales situées hors des aires d'attraction des villes ainsi que celles appartenant à la couronne d'une aire de moins de 50 000 habitants. On distingue parmi elles les **communes très peu denses** et les **communes peu denses** ;

- Les **communes rurales sous l'influence d'un pôle** sont les communes rurales appartenant à la couronne d'une aire de 50 000 habitants ou plus. Cette catégorie peut être divisée en deux sous-catégories de communes : celles **sous faible influence**, dont 15 à 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de leur aire, et celles **sous forte influence**, dont au moins 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de leur aire.

Cette approche permet de définir un continuum, allant des espaces ruraux les plus isolés et les moins peuplés jusqu'aux espaces les plus urbanisés.

► 3. Taux de variation annuel moyen de la population en Ille-et-Vilaine sur la période 2008-2018



Lecture : le taux de variation annuel moyen est la somme des contributions des soldes naturels et migratoire.

Avertissement : les données sur l'espace rural autonome très peu dense ne correspondent qu'à 0,3 % de la population du département.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2018.

L'espace rural autonome breillien : une population plus âgée

L'espace rural autonome de l'Ille-et-Vilaine est principalement constitué de communes situées aux franges sud et nord du département. Il regroupe 8 % de la population départementale.

Près de 70 % des actifs qui résident dans cet espace sont en emploi et plus d'un tiers (35 %) d'entre eux sont ouvriers.

L'âge médian de sa population s'établit à 44 ans, contre 40 ans pour le département.

Le niveau de vie y est plus faible (une personne sur deux a un niveau de vie inférieur à 20 290 euros) et le taux de pauvreté (11,6 %) est plus élevé que dans l'ensemble du département.

Entre 2008 et 2018, la population de l'espace rural autonome a augmenté de 0,6 % par an, une croissance résultant dans sa quasi-totalité des arrivées plus nombreuses que les départs. ●

Simon Bertin, Émeric Marguerite (Insee)

► Définitions

Les **catégories de l'espace rural** sont détaillées dans l'encadré.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la **grille communale de densité**, mise à jour en 2020, s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découplant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses, les communes très peu denses. Plus d'informations sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

L'**aire d'attraction d'une ville** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle de population et d'emploi ainsi que son aire d'influence (couronne) mesurée par les déplacements domicile-travail. Les aires sont classées en quatre catégories suivant le nombre total d'habitants de l'aire.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Plus d'informations sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

Le **taux de pauvreté** est le pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie).

► Pour en savoir plus

- **Auzet L., Maillochon A. (Insee)**, « Le rural en Bretagne : un espace attractif », *Insee Flash Bretagne*, n° 72 (2021, avr.)
- **D'Alessandro C. (Cnis), Levy D. (Insee), Regnier T. (ENS)**, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », in *La France et ses territoires*, coll. « Insee Références », édition 2021 (2021, avr.)

Insee Bretagne :
35, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES CEDEX

Directeur de la
publication :
Éric Lesage

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantis

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Maquette :
Nathalie Noël

ISSN 2427-9013

© Insee 2022
www.insee.fr

[@InseeBretagne](https://twitter.com/InseeBretagne)

